

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – MOBJET SASU



1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de produits et prestations de personnalisation proposées par MOBJET SASU, dont le siège se situe au 18 Delle du Poirier, 14320 Saint-André-sur-Orne, et sont réputées acceptées sans réserve par le Client dès validation d'un devis, d'un Bon à Tirer (BAT) ou de toute commande.

Les présentes CGV prévalent sur toutes autres conditions, sauf accord écrit et signé par MOBJET.

Elles peuvent être modifiées à tout moment pour intégrer toute évolution légale, jurisprudentielle ou technique.

2. Commandes

2.1 Modalités de commande

Pour être prise en compte, toute commande doit être transmise par écrit (email, courrier) avec la mention explicite :

« Confirmation de commande » ou « Validation de BAT ».

La commande est considérée comme définitivement acceptée lorsque :

- le devis a été validé par écrit,
- et le BAT a été approuvé par le Client.

2.2 Fichiers et éléments graphiques

Le Client doit fournir des fichiers exploitables, en qualité suffisante pour la personnalisation (formats vectoriels recommandés).

MOBJET ne réalise pas de mise en page / création graphique (PAO) sauf devis spécifique.

En cas de défaut de qualité des fichiers fournis, le Client assume l'entière responsabilité du rendu final.

2.3 Caractère définitif

Dès validation du BAT :

➡ aucun changement, annulation ou modification n'est possible.

Toute demande acceptée à titre exceptionnel par MOBJET fera l'objet d'un nouveau devis, intégrant les frais déjà engagés.

2.4 Annulation

Toute annulation après validation de commande entraîne la facturation de 70% du montant HT du devis signé.

3. Prix et variations de quantité

3.1 Prix

Les prix indiqués sont exprimés en euros HT.

Ils sont valables à la date d'émission du devis et peuvent être ajustés en cas de variation des tarifs fournisseurs, transporteurs ou matières premières.

3.2 Tolérance de quantité

Les productions personnalisées peuvent présenter une variation de quantité pouvant aller jusqu'à $\pm 10\%$.

Facturation sur quantité réelle livrée.

4. Paiement

4.1 Modalités

Le paiement est exigé avant production, sauf accord exceptionnel validé par écrit par MOBJET.

Aucun lancement de fabrication ne sera effectué sans réception :

- du devis signé,
- du BAT validé,
- et du règlement.

4.2 Retard de paiement

En cas de retard :

- pénalités légales : taux BCE + 10 points,
 - indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 €, conformément à l'article D441-5 du Code de commerce.
-

5. Disponibilité des produits

Les offres sont valables dans la limite des stocks de nos fournisseurs.

En cas d'indisponibilité, MOBJET s'engage à informer le Client rapidement pour proposer une alternative ou un ajustement.

6. Livraison

6.1 Modalités

La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par le Client.

Les délais sont communiqués à titre indicatif et ne débutent qu'à compter du paiement intégral.

MOBJET s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au respect des délais, sans garantie absolue dépendant notamment des contraintes fournisseurs et transporteurs.

6.2 Transfert de risques

Les risques liés au transport sont supportés par MOBJET jusqu'à la livraison.

À réception, la responsabilité est transférée au Client.

6.3 Problèmes à la livraison

Toute anomalie (avarie, produit manquant, emballage endommagé...) doit être indiquée de manière précise sur le bon de livraison, avec signature.

Pour être recevables :

- les réserves doivent être adressées au transporteur sous 3 jours ouvrables par courrier recommandé,
 - et transmises simultanément à MOBJET.
-

7. Retards de livraison indépendants de MOBJET

Les retards dus aux transporteurs, ruptures matières, grèves, intempéries, douanes ou tout événement extérieur ne peuvent donner lieu à pénalités, dommages-intérêts ou annulation de commande.

8. Force majeure

MOBJET ne peut être tenue pour responsable d'un retard ou défaut d'exécution résultant d'un événement de force majeure (article 1218 du Code civil), incluant notamment grèves, incendies, pandémies, blocages de transport, ruptures internationales, catastrophes naturelles, etc.

9. Réclamations et conformité

Toute réclamation relative :

- au marquage,
- à la qualité,
- ou à la conformité du produit

doit être transmise dans les 48h suivant la réception, photos à l'appui.
Passé ce délai, aucune contestation ne pourra être prise en compte.

En cas de défaut avéré imputable à MOBJET, un remplacement ou un avoir pourra être proposé. Aucun remboursement n'est systématique.

10. Propriété intellectuelle

Le Client garantit détenir les droits d'exploitation, licences ou autorisations nécessaires pour l'utilisation des logos, visuels, marques, illustrations ou fichiers transmis.

MOBJET décline toute responsabilité en cas d'utilisation illicite ou non autorisée des éléments fournis.

11. Données personnelles

Dans le cadre du traitement des commandes, MOBJET collecte des données nécessaires à leur exécution.

Ces données ne sont jamais transmises à des tiers à des fins commerciales.

Conformément au RGPD, le Client peut exercer ses droits :

 contact@mobjet.fr

12. Attribution de juridiction

En cas de litige et à défaut de résolution amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège de MOBJET, soit Tribunal de Caen.

13. Acceptation

La validation d'un devis, d'un BAT ou d'une commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.